

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [simardml-csspb-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/fbeaf263326fc03fb4784dd9>

Date d'obtention : 2025-09-10 20:35:07

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens qu'il faut intervenir le plus rapidement possible. Je ne dois jamais regarder les photos ou demander aux jeunes de les décrire. En utilisant la trousse sexto et en suivant les étapes, je me protège et je protège les jeunes. Je dois contacter la police immédiatement après la fin de l'intervention. Un policier ne peut pas me demander d'être mandataire pour lui.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Ça me rassure de savoir qu'il existe un protocole à suivre et que je n'ai pas à être stressée pour avoir posé de mauvaises questions qui pourraient me mettre dans le trouble. Je suis d'accord avec le fait qu'un parent ne doit pas venir se plaindre à l'école d'une situation qui se déroule à l'extérieur mais doit plutôt se diriger vers le poste de police.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais éviter de questionner les jeunes sur la nature des photos. Ne jamais les regarder !!!